

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Services Municipaux

Système métrique

---

*Archives Municipales  
de Montréal*

---

Si vous vous dépos-  
sez de ce document  
veuillez en prévenir sans  
retard

**L'ARCHIVISTE**

If you give away this  
document, please advise,  
without delay, the

**ARCHIVIST**

## Le système métrique universel et international

*Etude sur le système métrique par M. PAUL SEUROT, secrétaire de la  
Chambre de commerce française de Montréal, publiée dans  
The Monthly Trade Report, organe de langue anglaise  
de la Chambre Française.*

Un article demandant l'adoption du système métrique pour le commerce national aussi bien que pour les relations internationales a été préparé par un expert du bureau des poids et mesures du Département du Commerce et publié dans "The Nation's Business" par les soins de la Chambre de Commerce des Etats-Unis, le 15 novembre 1914.

Dans cet article il était dit, entre autre choses: "La guerre nous montre, d'une façon saisissante, l'emploi si répandu du système métrique; le calibre des armes européennes est exprimé en unités métriques, ainsi, d'ailleurs, que les distances, les hauteurs et toutes les dimensions dont il est question dans les rapports officiels... Nos règlements douaniers exigent que toutes les importations venant de pays où le système métrique est en usage, soient détaillées sur les connaissements en mesures métriques. Cela signifie donc que non seulement plus de la moitié de nos importations viennent de pays ayant adopté le système métrique, mais encore que ces importations sont facturées en unités métriques. Les Consuls de la Grande-Bretagne, aussi bien que ceux des Etats-Unis, ont recommandé à nos exportateurs, et cela depuis plusieurs années, d'adopter le système métrique pour notre commerce d'exportation, redisant à chaque instant que notre système de poids et mesures est un obstacle sérieux au développement de notre commerce extérieur. Sûrement nous n'essaierons pas d'aller vendre des appareils enregistreurs de vitesse gradués en milles, ni des rubans d'acier divisés en pouces dans les contrées métriques. De nombreuses manufactures sont obligées d'avoir deux séries de mesures dans les ateliers, une série métrique pour l'exportation et une série en mesures anglaises pour le commerce intérieur. Une maison, en outre, a déclaré qu'elle était obligée d'avoir cinq mille dimensions et modèles différents de mèches et perceuses et de 12 à 1000 pièces pour chaque dimension et pour chaque modèle et que toutes ces pièces devaient être exécutées en double aux mesures métriques. Il est évident que l'emploi des deux systèmes est une entrave à l'essor du commerce d'exportation.

Les principales contrées qui ont officiellement adopté le système métrique et en ont rendu l'emploi obligatoire sont les suivantes:

Argentine	Hongrie
Autriche	Italie
Belgique	Luxembourg
Brésil	Mexique
Bulgarie	Nicaragua
Chili	Norvège
Colombie	Pérou
Congo	Portugal et colonies
Costa Rica	Roumanie
Cuba	San Salvador
Danemark	Serbie
Espagne	Siam
Finlande	Suède
France et colonies	Suisse
Guatemala	Tunisie
Hollande et colonies	Uruguay
Honduras	

Cette liste comprend la majorité des gouvernements modernes. Les colonies ont sollicité de gouvernement britannique pour qu'il fasse adopter le système métrique. Le Parlement d'Australie, par un vote de 35 contre 2 a provoqué la même demande.

"The Melbourne Age" disait ceci au mois de novembre 1906: "Même au Transvaal, malgré les difficultés qu'il y a eu à surmonter au lendemain de la guerre, une Commission a été nommée pour faire une enquête et présenter un rapport sur les améliorations à apporter au système des poids et mesures. D'après le rapport de cette commission, il appert que l'opinion publique au Transvaal est décidément en faveur de l'adoption radicale du système métrique. Mais la Commission Sud-Africaine se trouve arrêtée par la même difficulté que celle que nous avons rencontrée en Australie; c'est-à-dire que si nous transformons le système antique et démodé des monnaies, et des poids et mesures de la Grande-Bretagne avant que le Parlement Britannique, avec toute la lenteur de ses délibérations, ait pu décider sa majorité à agir dans ce sens, notre

position se trouvera encore aggravée de ce fait que nous aurons à conserver nos anciennes mesures dans nos relations commerciales avec la mère-patrie, tandis que nous emploierons le nouveau système ici. En attendant, la Commission Sud-Africaine a donné une preuve pratique de sa ferme volonté, et, en même temps de sa sagesse, en recommandant que l'emploi du système métrique soit rendu obligatoire pour les opérations d'arpentage et pour la pharmacie". . . . Ce même journal dit plus loin: "Le système britannique des mesures d'arpentage est la manifestation la plus fantastique du manque de raison qui a dû présider à l'évolution de nos poids et mesures. Au vingtième siècle l'énumération des mesures de longueur paraît presque insensée dans ses excentricités: 12 pouces 1 pied, 3 pieds 1 verge, 5½ verges 1 perche, 25 chaînons 1 perche, 22 verges ou 4 perches 1 chaîne, 66 pieds 1 chaîne, 10 chaînes 1 stade, 8 stades 1 mille. Dans la liste des mesures de surface cette absurdité augmente dans les rapports de 144 pouces carrés 1 pied carré, 9 pieds carrés 1 verge carrée, 30¼ verges carrées 1 perche carrée, 40 perches carrées 1 vergée carrée, 4 vergées carrées 1 acre, 640 acres 1 mille carré. La simple énumération de ces mesures prouve qu'elles sont des barbarismes et des anachronismes tout à fait intolérables. On a calculé que la dépense nécessaire pour apprendre aux enfants de la Grande-Bretagne tout ce fatras de poids et mesures s'élève annuellement à \$5,000,000 et que le fait d'avoir à apprendre un pareil système fait perdre en moyenne une année d'école à chaque enfant.

Il est impossible d'évaluer avec certitude la perte subie par les adultes du fait de l'emploi suranné de notre système de poids et mesures."

Il est facile de donner quelques exemples pour prouver cette dernière assertion:

Etant donné d'une part que le mille est l'unité britannique pour évaluer les grandes distances et le pied pour mesurer les petites longueurs et que, d'autre part, le kilomètre est la mesure française du système métrique pour les grandes distances et le mètre l'unité de longueur, voyons quel calcul, ou, en d'autres termes, quel travail est nécessaire pour réduire 3,523 milles en unités de longueur anglaises, c'est-à-dire en pieds, et 3,523 kilomètres en unités métriques de longueur, c'est-à-dire en mètres:

$$(1) 3,523 \text{ milles} \times 5280 = \text{pieds}$$

3,523
5280
-----
281840
7046
17615
-----
18,601.410

Réponse: 18,601.44 pieds

$$(2) 3,523 \text{ kilomètres} \times 1000 = 3,523 \text{ pieds.}$$

On voit que la seconde opération demande simplement un déplacement du point décimal.

Cherchons maintenant la superficie d'un terrain mesurant 215 pieds sur 210 pieds, exprimée en unités an-

glaises de surface, c'est-à-dire en acres et vergées, d'une part, et la superficie d'un terrain de 215 mètres sur 210, exprimée en unités métriques, soit en hectares.

$$(1) 215 \times 210 = 45150 \text{ pieds carrés}$$

et puisqu'il y a 43560 pieds carrés par arpent

$$45150 \div 43560 = 1 \text{ acre et } 1590 \text{ pieds carrés; mais}$$

puisque'il y a 10890 pieds carrés par vergée carrée cela représente donc  $1590 \div 10890 = 145$  millièmes de vergée. La réponse est donc 1 acre et 0.145 vergée.

$$(2) 215 \times 210 = 45150 \text{ mètres carrés} = 4.515 \text{ hectares.}$$

Cette dernière opération est faite simplement, comme précédemment, par le déplacement du point décimal parce que l'hectare, qui est un carré mesurant 100 mètres de côté, contient 10,000 mètres carrés.

L'ouvrage rendu nécessaire par ces calculs augmente encore lorsqu'il s'agit de poids et de mesures de volumes, quand il faut se rappeler qu'il y a 20 grains par scrupule, 3 scrupules par drachme, 8 drachmes par once, 12 onces par livre pour les mesures apothicaires et 27.31375 grains par drachme, 16 drachmes par once, 16 onces par livre, 28 livres par quart, 4 quarts par quintal, 20 quintaux par tonne dite avoir-du-poids. Quand il faut se souvenir qu'il y a des demiards et des chopines, des pintes, des pots et des gallons, des quarts de minot et des demi-minots, des minots et des setiers, et l'once fluide, et la drachme fluide.

Et ce qu'il y a de plus décourageant dans tout ceci, c'est qu'il n'y a aucune relation entre les diverses unités.

Au contraire, si nous considérons le système métrique comme un système logique de mesures, nous voyons que:

1o.—Le mètre, unité de longueur a ses multiples et sous-multiples, ou divisions, allant par 10, 100, 1000.

2o.—Que l'unité de surface est le mètre carré avec ses multiples et ses subdivisions croissant ou décroissant par 100, 10000, etc.

3o.—Que l'unité de volume est le mètre cube avec ses multiples et subdivisions croissant ou décroissant par 1000, 1,000,000, etc.

4o.—Que l'unité de poids est basée, elle aussi, sur l'unité de longueur, puisqu'elle est le poids d'un centimètre cube d'eau, pesée à sa densité maximum, et qui équivaut à 1 gramme dont les multiples et sous-multiples augmentent et diminuent par 10, 100, 1000, etc.

Le "Melbourne Age" dit encore: Avec le système métrique et la monnaie décimale, l'arithmétique des nombres complexes devient inutile. La solution d'un problème demandant l'emploi des règles composées et d'opérations de nombres complexes prend généralement 5 fois plus de temps que l'opération correspondante faite par des opérations directes et l'arithmétique des nombres simples, on peut donc se faire une idée du temps qui se trouve ainsi perdu.

De plus il existe dans les relations commerciales entre l'Empire britannique et les cinquante pays employant le système métrique, une perte constante de prestige. En effet un marchand de la République Argentine, par exemple, qui a appris le système métrique à l'école, dès son

enfance, se rebelle à l'idée d'avoir à apprendre l'incompréhensible système anglais de poids et mesures simplement pour être à même de faire des commandes, d'une manière intelligente, dans un catalogue anglais. Il craint constamment de se tromper et, naturellement, la cause de cet état d'esprit l'irrite. C'est après tout un sentiment bien humain si, au bout de quelque temps, ce marchand en vient à douter de l'intelligence anglaise et n'achète plus que des marchandises cataloguées d'après les unités métriques de l'Allemagne, de la France ou de l'Autriche.

Mais la Grande-Bretagne sait bien qu'il est nécessaire que cette transformation s'accomplisse et nous montrerons plus loin ce qui a déjà été fait par de grands industriels,

tels que Lynoch Limited, par l'Association Décimale, par l'Engineering Review, par des hommes de science tels que Lord Kelvin, par l'honorable H. O. Arnold Foster, par Sir Howard Vincent, par sir Charles Skelton, par de nombreux manufacturiers et ingénieurs, pour effectuer un changement désiré depuis si longtemps dans le système anglais des poids et mesures. Enfin nous reproduisons en partie un ouvrage très intéressant sur le système métrique, publié par M. J. L. Vincent, Inspecteur de District du Département de l'Intérieur et du Revenu à Ottawa pour faire voir ce qui a déjà été fait dans ce but au Canada.

(A suivre)



## **La taxe de guerre sur le papier-monnaie des banques**

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant un extrait du discours important que prononça M. Hormisdas Laporte, le président de la Banque Provinciale du Canada, à la réunion générale annuelle des actionnaires de cette institution au mois de janvier dernier.

Comme le dit M. Laporte, et avec raison, la taxe de guerre sur le papier-monnaie est une charge énorme pour les Banques en Canada. En effet, il n'y a qu'elles qui doivent supporter un tel fardeau, cependant que les taux d'es-compte n'ont pas augmenté.

Nous osons croire que nos lecteurs trouveront justes les réclamations de nos banquiers canadiens et que le gouvernement saura faire une révision équitable de cette taxe.

"La somme de \$10,000 a été versée au Gouvernement Fédéral comme taxe de guerre sur le papier-monnaie de la Banque mis en circulation, et la somme importante de \$14,553,30 a été payée durant l'année en taxes provinciales, municipales et autres.

"A l'exemple d'autres Banques, nous croyons devoir attirer l'attention des actionnaires sur cette question des "Taxes". Nous ne croyons pas qu'aucun autre commerce au Canada soit taxé dans de telles proportions; aussi, nous comptons sur la justice et l'équité des autorités à qui l'Association des Banques du Canada s'est déjà adressée pour obtenir une révision.

Les taxes de toutes espèces que les Banques doivent supporter ne constituent pas leur seul fardeau; un poids plus lourd, c'est la concurrence intense et déraisonnable qu'elles se font entre elles en ouvrant des sous-agences et des succursales dans des endroits sans importance commerciale, ou en multipliant les succursales dans des localités qui en sont déjà suffisamment pourvues.

Une telle concurrence est une source de pertes, non seulement à raison de la division des affaires et des dépôts qu'elle entraîne, mais aussi à raison des risques que souvent elle fait assumer dans la qualité des crédits accordés. Aussi, les Administrateurs de banque sont-ils favorables à une réforme de ce système, et nous sommes heureux de constater qu'un comité de banquiers s'est mis à l'oeuvre, et que même un certain nombre de succursales de banques ont déjà été supprimées. Le jour où l'on trouvera un moyen de régulariser cette concurrence, nous croyons que, non seulement les banques en tireront avantage, mais qu'indirectement le commerce et l'industrie en profiteront."

Quant au rapport annuel, qui est très intéressant à plus d'un point de vue, nos lecteurs ont eu l'avantage de le lire dans l'édition du *Bulletin* du mois de février dernier. L'extrait ci-haut en faisait partie, mais nous regrettons que l'espace nous ait manqué pour le publier *in extenso*.

peuvent, sans se mettre en faillite, accumuler des frais de guerre presque illimités.

Donc, bien que les économistes les plus autorisés aient déclaré, au début des hostilités, que la guerre ne durerait que quelques mois à cause des frais énormes qu'elle imposait aux belligérants, ces frais augmentent sans cesse et la guerre dure toujours. Il ne se rencontre même plus un économiste autorisé pour affirmer que c'est le manque d'or chez l'un quelconque des belligérants qui ramènera la paix.

### BONS CONSEILS

Le *Statist*, de Londres, nous donne d'excellents conseils, qui valent d'être retenus et médités. Nous en traduisons la substance :

Les économies du peuple canadien, jointes à l'accroissement de la production, n'ont pas seulement amené un prodigieux changement dans le commerce extérieur, mais ont encore modifié la situation bancaire. Quand la guerre a éclaté, les banquiers avaient énormément de prêts en cours, mais le peuple canadien, grâce à l'augmentation de ses revenus, a depuis remboursé une importante partie de ses emprunts. Il a de plus accru considérablement le montant de ses dépôts dans les banques, et la conséquence en est que la situation des banquiers canadiens est tout à fait différente de ce qu'elle était au moment de la déclaration de la guerre. En attirant l'attention sur les changements remarquables apportés dans la situation financière du Canada, nous sommes certains que les Canadiens ne songeront pas à redevenir d'autant plus extravagants que leur prospérité est plus grande; nous croyons qu'au contraire ils continueront de pratiquer le désintéressement dont ils ont fait preuve depuis le début des hostilités. Nous ne doutons pas que le peuple canadien va continuer de s'efforcer d'augmenter la production tout en restreignant autant que possible la consommation, afin de se mettre en état de racheter pendant la guerre la plus grande partie possible de sa dette envers l'étranger. C'est ainsi qu'il sera en mesure, la paix faite, de faire résolument face à la situation d'après-guerre, alors que la demande des produits canadiens sera de nouveau plus ou moins circonscrite au Canada même.

### Le système métrique, étalon international

Un expert en poids et mesures attaché au Département du commerce des Etats-Unis vient de publier dans *The Nation's Business* un article recommandant l'adoption du système métrique dans le commerce intérieur et extérieur.

Quelques extraits de cet article intéresseront sans doute les membres de notre Chambre de commerce, qui

s'est déjà prononcée en faveur de l'adoption au Canada des mesures et poids décimaux: "La guerre montre de façon frappante combien le système métrique est répandu. Les armements sont mesurés selon cet étalon, les communiqués donnent les distances et les hauteurs en mètres, etc. Notre administration des douanes exige que toutes nos importations venant des pays où le système métrique est en vigueur soient facturées selon cette méthode. Cela veut dire que la moitié de nos importations ne viennent pas seulement de pays où les mesures métriques sont en usage, mais encore sont facturées d'après ce mode. Depuis plusieurs années les consuls en Angleterre et aux Etats-Unis ont recommandé aux exportateurs de faire usage du système métrique dans leurs exportations, assurant que nos poids et mesures sont un sérieux obstacle au développement de notre commerce extérieur. Plusieurs firmes doivent avoir double série de mesures dans leurs usines, l'une métrique pour le commerce extérieur, l'autre d'après le mode anglais pour le commerce intérieur. Il est évident que l'embarras de cette double méthode est grave au point de vue du commerce d'exportation."

D'autre part, nous lisons dans un récent numéro du *London Telegraph*: "La nation est prête à accepter des changements profonds. La guerre nous a enseigné à renoncer à plusieurs de nos habitudes insulaires. Si nous renoncions à notre système insulaire de numéraire, poids et mesures, ce serait un bienfait pour nous comme pour tous nos clients et correspondants des pays où le système métrique est en vigueur. Notre système actuel est une sérieuse entrave au commerce britannique sur les marchés étrangers. C'est une source de mécontentement et la cause de la perte de plusieurs clients. Le système métrique est préférable à tous points de vue. Le jour est passé où nous pouvons conserver un système inférieur parce qu'il flatte notre orgueil insulaire. La Grande-Bretagne ne peut entrer dans le nouveau régime avec cette meule au cou; c'est pourquoi nous demandons au Gouvernement d'adopter carrément le système métrique quand il recherchera les moyens propres à mettre en oeuvre les recommandations de la conférence économique de Paris."

### La construction

Quand le bâtiment va, tout va, dit l'adage. Et c'est vrai. Nous sommes donc heureux de constater, à la lecture des statistiques de la *Gazette du travail* (juin), que la valeur des permis de construction a augmenté — de mai 1915 à mai 1916 — d'une façon substantielle dans la province de Québec. Seule la ville de Sherbrooke accuse une diminution: 79.06 pour 100. Ailleurs, on constate l'augmentation pour cent ci-dessous: Québec, 23.20; Maisonneuve, 860.14; Montréal, 44.95; Québec, 3.55; Westmount, 21.57.

Septembre 1916

## Le système métrique

**Causerie faite devant la Chambre de commerce, le mercredi 3 mai 1916**  
**Par M. LÉON LORRAIN, secrétaire adjoint.**

L'exportation est à l'ordre du jour. Tout le monde en parle et, après la guerre, tout le monde voudra en faire. Pour faire de l'exportation, il faut avoir des marchandises, — comme, pour faire une omelette, il faut des oeufs. C'est entendu. Mais ce n'est pas tout. Si l'on veut vendre ses marchandises à l'étranger, il faut les offrir de façon que l'étranger comprenne. Or, jetez les yeux sur un tableau comportant le système métrique avec, en regard, les équivalents canadiens; (voir le *Bulletin* d'avril) vous y verrez six, sept et jusqu'à dix décimales: le quintal, par exemple, pèse 220 livres 46223; l'hectolitre égale 21 gallons 9 999 ou 2 boisseaux 74 969, etc. Donc, quand vous offrez en mesures ou en poids canadiens une marchandise à un importateur d'un pays où le système métrique est en vigueur, vous mettez cet importateur dans l'obligation de faire une série d'opérations d'arithmétique avant qu'il soit capable de prendre connaissance de vos prix. Et bien souvent il sera même dans l'impossibilité d'en prendre connaissance, n'ayant pas sous la main les équivalents canadiens des poids et mesures métriques. Parfois, l'embaras de l'importateur étranger est encore augmenté, au point qu'il renonce à essayer de s'en tirer, par le fait que le même nom désigne, dans différents pays, des mesures ou des poids différents. Ainsi la tonne canadienne (2000 de nos livres) égale 907 kilos 18486, alors que la tonne anglaise (2240 livres canadiennes) équivaut à 1016 kilos 047043 tandis que la tonne métrique (1000 kilogrammes) correspond à 2204.6223 de nos livres. On sait que, dans les mesures de capacité, le gallon usité aux Etats-Unis a un volume moindre que celui en usage dans notre pays, et que le boisseau des Etats-Unis contient 2150.42 pouces cubes, cependant que le boisseau impérial est de 2216.192 pouces cubes.

Tous ces chiffres — et il serait facile de pousser plus loin la démonstration; mais rassurez-vous, je ne le ferai pas — tous ces chiffres vous donnent quelque idée de l'ahurissement de l'importateur espagnol, suisse ou brésilien à qui vous offrez votre marchandise dans nos poids ou mesures. Et songez aux chances d'insuccès qui vous attendent si, dans le même temps, un concurrent français, hollandais ou allemand offre à cet importateur la même marchandise, mais dont la quantité ou le poids servant de base au prix est exprimé en nombres métriques, qui lui sont immédiatement compréhensibles.

Le système métrique n'est pas en vigueur seulement en France, vous le savez. Il est l'unique étalon admis dans

quarante pays d'Europe, des Amériques, d'Afrique et d'Asie, comptant une population globale de 476,890,322 habitants, soit près du tiers de la population du monde, estimée à un peu plus d'un milliard et demi d'individus.

Dans d'autres pays — Egypte, Etats-Unis, Grande-Bretagne et ses colonies, Japon, Russie, Turquie — si le système métrique n'est pas obligatoire, il est du moins facultatif.

En Angleterre, *The Decimal Association*, qui compte dans son exécutif et dans ses commissions des dizaines des plus grands noms du Royaume-Uni et plusieurs représentants de Chambres de commerce, mène une campagne méthodique en faveur de l'adoption par le Gouvernement impérial du système métrique. Et les bons arguments pratiques ne manquent pas. Ils sont si évidents que plusieurs grandes industries anglaises, dans leurs catalogues, mettent les équivalents métriques entre parenthèses à la suite des poids et mesures du pays. Cette méthode est même si répandue qu'au cours de l'année 1915 et dans la seule ville de Londres, le bureau qui a charge de ces matières a été appelé à vérifier 38,373 mesures ou poids métriques. En 1914, le bureau n'en avait vérifié que 1741. Et, auparavant, il ne lui en était pas soumis cent par année.

*The Decimal Association*, par un travail persévérant, a provoqué, de la part de Chambres de commerce et de firmes considérables, des requêtes au Gouvernement, le priant de déclarer le système métrique l'étalon unique et obligatoire.

Le système métrique, qui sera dans un avenir peut-être assez prochain, en Angleterre, et au Canada, une innovation, a été conçu dès le XVII<sup>e</sup> siècle, du moins dans son principe essentiel qui est la décimalité. Les encyclopédies nous apprennent en effet que "dès 1670, l'abbé Gabriel Mouton proposa de prendre, comme étalon rationnel de longueur, la minute d'un degré du méridien. Il donnait à cette unité le nom de milliare (mille) et la subdivisait d'après le système décimal en centuria, decuria, virga, virgula, decima, centesima, millesima; mais ce précurseur mourut sans avoir vu ses idées adoptées. Successivement, l'Anglais Wren, l'astronome français Picard (1671), Huyghens (1673) et La Condamine (1746) imaginèrent de prendre pour unité la longueur même du pendule à seconde. Enfin, en 1789, les cahiers de nombreux bailliages exprimaient le vœu que les mesures fussent identiques pour toute la France". En 1790, Talleyrand fit adopter par l'Assemblée constituante un projet d'unification. Une

Mai 1916

commission de l'Académie des Sciences choisit le quart du méridien terrestre, dont la dix-millionième partie constitua l'unité usuelle, le mètre. Après divers travaux et de patientes recherches, le 7 avril 1795, le système métrique décimal était créé, auquel un décret du 2 novembre 1801 donna l'existence légale en France. Un arrêté de 1812 autorisa l'emploi de mesures transitoires, mais cette tolérance fut abolie par la loi du 4 juillet 1837, entrant en vigueur le 1er janvier 1840. La "convention du mètre" fut signée en 1875 par l'Allemagne, l'Autriche, la République argentine, la Belgique, le Danemark, les États-Unis, la France, la Hongrie, l'Italie, la Norvège, le Pérou, le Portugal, la Suède, la Suisse, la Turquie et le Vénézuéla. Et le mètre étalon était déposé aux Archives nationales de France. Sur cet étalon on confectionna une quarantaine d'autres prototypes, qui furent sanctionnés par la conférence générale du mètre, tenue à Paris en 1889, et distribués entre les nations signataires de la convention de 1875. Enfin, la loi du 11 juillet et le décret du 28 juillet 1903 établirent les unités fondamentales du système métrique — mètre international et kilogramme international — qui avaient été sanctionnés en 1889, et qui sont déposés au pavillon de Breteuil, à Sèvres.

Il est presque inutile d'expliquer le système métrique. Pour en faire usage, il suffit de savoir qu'il est basé sur la décimalité, et de se rappeler quelques termes.

L'unité des poids métriques, c'est, vous le savez, le gramme. Le gramme se divise en décigrammes, centigrammes et milligrammes, qui en sont respectivement — ainsi que leur nom l'indique, — le dixième, le centième et le millième. Et, dans l'autre sens, le gramme multiplié par dix devient le décagramme, par cent, l'hectogramme, par mille le kilogramme, par dix mille le myriagramme, par cent mille le quintal, et enfin un million de grammes font un millier ou une tonne métrique. Pour additionner des poids canadiens exprimés les uns en onces, les autres en livres, il faut convertir les onces en livres, et il nous reste la plupart du temps l'embarras d'une fraction qui complique inutilement les opérations subséquentes. Tandis que s'il s'agit de totaliser, par exemple, des grammes, des hectogrammes et des kilogrammes, l'opération se réduit à la simple addition d'une petite colonne où l'on a eu soin de faire concorder les décimales. L'opération est encore plus facile lorsqu'on veut convertir une unité métrique en une autre unité métrique: il n'y a, suivant le cas, qu'à ajouter des zéros, ou bien, qu'à mettre ou déplacer un point.

Il en est de même, naturellement, des mesures métriques de capacité et des mesures de longueur.

Si vous cherchez la somme de chopines, de pintes et de gallons, il vous faudra, sous peine de vous embarrasser de fractions, convertir toutes vos mesures dans la plus petite de vos unités, puis rétablir le total, selon vos besoins, soit en pintes, soit en gallons. Rien de tout cela dans le système métrique, en vertu duquel le litre — qui est l'unité de capacité — vaut dix décilitres et cent centilitres, et égale la dixième partie d'un décalitre, la centième d'un hectolitre et la millième d'un kilolitre.

Nos mesures canadiennes de longueur sont aussi très compliquées à cause de la division de la verge en trois pieds et du pied en douze pouces, etc. Les mesures métriques de longueur sont aussi simples que les poids métriques ou les mesures de capacité. Le mètre contenant dix décimètres, cent centimètres et mille millimètres, devient, à chaque zéro qu'on ajoute au nombre qui l'exprime, décamètre, hectomètre, kilomètre.

Restent les mesures agraires et les mesures des bois de chauffage. — Les bois de construction et d'industrie mesurent d'après le système métrique (mesures de longueur) ou selon des étalons spéciaux. Et laissons de côté les monnaies, qu'il est plus difficile d'uniformiser pour plusieurs raisons que l'on connaît. — Même simplicité dans ces deux cas. L'are, unité de mesure agraire, contient cent mètres carrés; le centiaire, ou mètre carré, est par conséquent le centième de l'are; et l'hectare vaut cent ares ou dix mille mètres carrés. Dans les mesures des bois de chauffage, le stère égale un mètre cube; le décastère vaut dix stères et le décistère est le dixième du stère.

C'est tout. C'est, vous le voyez, très simple. C'est si simple que je crains même d'avoir expliqué un peu trop longuement.

Et maintenant, essayez de vous imaginer l'état d'esprit du commerçant d'un pays étranger, qui connaît le système métrique et qui ne connaît que ça, et de qui vous voulez exiger qu'il apprenne nos poids et mesures afin de mériter d'acheter nos marchandises. Pour prendre un exemple concret, représentez-vous un importateur suisse à qui est offert, toutes choses égales par ailleurs, des blés canadiens à tant le boisseau et des blés argentins à tant l'hectolitre. Cet importateur achète pour revendre dans son pays, où le blé se mesure à l'hectolitre. Eh bien, à prix égal et aux mêmes conditions, est-il raisonnable d'attendre de cet importateur qu'il achète de préférence notre blé pour le simple plaisir d'avoir à diviser par 2.74969 le nombre de boisseaux de blé canadien acheté afin de le convertir en hectolitres? Et ce cas-là n'est pas susceptible de se présenter seulement en Suisse, mais il peut se produire tous les jours — et pour presque tous nos produits exportables — en Argentine, en Autriche, en Belgique, dans les Amériques centrale et méridionale, au Danemark, en France et dans les colonies françaises, en Allemagne et dans les colonies allemandes (s'il en reste), en Hollande, en Italie, au Portugal, en Roumanie, en Espagne, en Suède, etc.: bref, dans un tiers du monde.

Donc, le système métrique décimal est, encore une fois, excessivement simple. Il est déjà très répandu et il fait de rapides progrès dans les pays où, sans être obligatoire, il est facultatif, — notamment en Angleterre. Son adoption au Canada aurait pour nous un double avantage: simplifier notre travail, faciliter nos exportations.

Oh, sans doute, il y a des objections. Nous les connaissons. Il existe un matériel de mesures et de poids canadiens, et il existe aussi des machines qui travaillent à l'étalon de nos poids et mesures. Mais machines et matériel ne sont pas inusables. Et une loi qui rendrait fa-

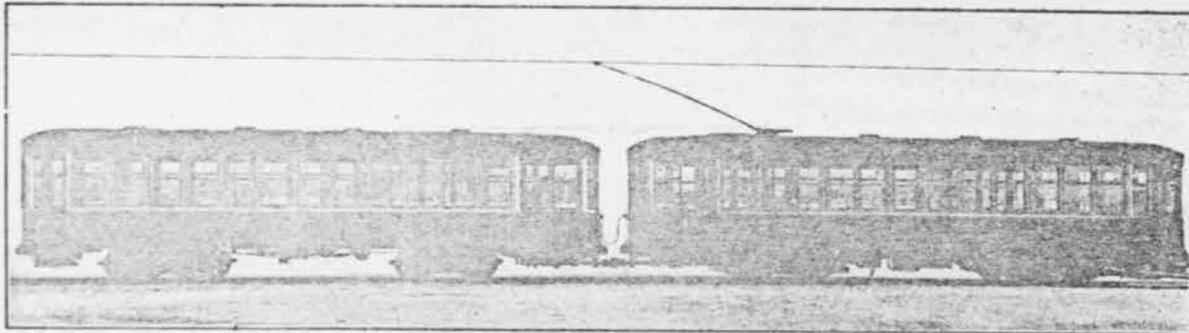
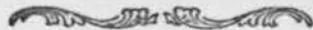
cultatifs pendant un certain nombre d'années nos poids et mesures et, concurremment, le système métrique, et qui, le délai expiré, décréterait les poids et mesures métriques seuls en vigueur, permettrait au commerce et à l'industrie de se pourvoir en temps utile du matériel et de l'outillage nécessaires. Du reste, si nous n'avions jamais rien voulu changer à nos méthodes et usages, nous serions depuis longtemps exclus de la concurrence mondiale.

Un autre point de vue qui n'est pas négligeable, c'est celui de l'enseignement de l'arithmétique. Quand, au lieu d'étudier nos poids et mesures, si compliqués, et de se faire entrer dans la tête les équivalents métriques de tous ces nombres, l'élève qui se destine au commerce et à l'industrie n'aura plus qu'à apprendre le système décimal, de combien d'autres choses ne pourra-t-il pas meubler son cerveau, pour votre plus grand profit.

Mais nous, qui sommes au courant de la différence existant entre le gallon impérial et le gallon américain,

nous qui possédons une tonne plus petite que la tonne métrique et encore plus petite que la tonne anglaise, et qui connaissons deux sortes de boisseaux, il nous faudra oublier toute cette petite science patiemment acquise pour ne nous rappeler que le simple système métrique. Sans doute, ce sera un sacrifice d'amour-propre. Mais combien nous en serons récompensés par la diminution de notre travail et l'augmentation de nos affaires!

Et puis, n'est-il pas bon de nous préparer dès maintenant pour le jour plus ou moins lointain, mais qui viendra, où le système métrique sera adopté à peu près universellement. Car il faudra bien qu'un jour on établisse un langage international des poids et mesures, afin qu'avec plus de facilité le commerce refasse la richesse qu'il avait mis tant de temps à créer, et qui aura été anéantie en quelques années par la guerre.



L'une des spacieuses voitures de la Compagnie des Tramways de Montréal.

## Montréal à l'heure du système international (SI)

Les villes de Montréal et Québec ont déjà mis en marche leur programme de conversion au système international de mesures, ou SI, emboîtant ainsi le pas au mouvement de l'industrie du pays qui devrait atteindre son terme en 1980. Comme M. Paul Laliberté, sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales et responsable de l'implantation du SI dans les municipalités du Québec, le rappelait dans une précédente édition de MUNICIPALITÉ 77, la politique de conversion ne se réalise que graduellement et se poursuivra à ce rythme tant que l'industrie elle-même n'aura pas complété sa propre conversion.

Le Canada a officiellement consacré la présente décennie à rejoindre la presque totalité de l'univers qui vit et respire déjà selon ce qu'on appelle généralement le système métrique. Peu à peu, selon leurs responsabilités propres, les provinces et les municipalités s'alignent elles-mêmes sur l'industrie et procèdent, selon qu'il en est temps, à des conversions graduées de leur fonctionnement au système international de mesures. Entre autres, le calendrier de conversion prévoit les actions suivantes:

1. Les provinces devront, en septembre 1977, avoir changé en unités métriques tous les panneaux indicateurs de vitesse et de distance installés sur leurs principales routes;
2. Janvier 1978 indiquera, dans le monde de la construction, la disponibilité du matériel et des composants métriques;

3. Septembre 1979 nous fera assister à la fin de la conversion de l'industrie du bois;
4. En février 1980, les services publics d'électricité atteindront eux aussi le jour de leur conversion.

Il deviendra donc de plus en plus difficile aux municipalités, d'ici 1980, de se soustraire au mouvement général de conversion, puisque pratiquement tous les secteurs d'activité au pays auront alors eux-mêmes achevé leur conversion au SI.

### À Montréal

Le Comité exécutif de Montréal, par une résolution en date du 8 juin 1975, créait le Comité inter-services pour la conversion au système international de mesures. Ce comité se réunit fréquemment, selon les besoins de la cause. M. Albert Tassé, du secrétariat administratif de Montréal, en assume la coordination. Des sous-groupes agissent également entre les réunions du comité et poussent plus avant les recherches qui devraient bientôt compléter la phase d'investigation. Dès le début de ses activités, le Comité inter-services s'est vu accorder des crédits particuliers pour l'activité «soutien technique», à même le budget-programme de la ville.

Le comité a identifié les services municipaux prioritairement touchés par la conversion comme étant les suivants: travaux publics, permis et inspection, habitation et urbanisme, voie publique, approvisionnement et circulation. En plus, le comité a procédé à l'inventaire des clientèles concernées et à la mise en place de plans de formation du personnel. Par ailleurs, Montréal profite de la rédaction de nouveaux règlements pour réaliser la conversion fondamentale au SI chaque fois qu'on est raisonnablement certain que cela ne créera pas de difficultés majeures dans les rapports de la ville avec l'extérieur. Ainsi, la première réglementation de Montréal en matière de ventilation s'est

exclusivement effectuée selon le système international de mesures.

La phase d'ordonnement de la conversion au SI dans le fonctionnement de l'appareil municipal de Montréal a reçu la sanction du comité exécutif de la métropole en janvier 1977. Chaque service a alors été chargé d'établir son programme de conversion, en s'appuyant sur les plans des 60 comités sectoriels de la Commission métrique du Canada. Un groupe de travail de cinq personnes verra ensuite à regrouper tous ces programmes et à les harmoniser au besoin, en vue de l'établissement d'un calendrier général de programmation. On prévoit que cette programmation pourrait être prête pour juillet prochain. Quant à la phase d'implantation qui devrait suivre, elle couvre déjà un certain terrain, là où c'était matériellement possible, et s'accéléra selon les besoins d'ici 1980.

### **Aide aux municipalités pour faciliter le processus d'implantation du système international (SI)**

Le Système international d'unités, c'est plus simple! Voilà essentiellement pourquoi le Système impérial de mesures est définitivement abandonné. Voilà aussi pourquoi nous devons accepter de changer nos façons de faire. De toute manière, j'estime utile de rappeler ici ce que j'écrivais dans le numéro 3 de la revue «Municipalité 77»: «Le mouvement de conversion au Système international, communément appelé Système métrique, est un mouvement irréversible et concerne directement les municipalités du Québec».

Si important et si inévitable soit-il, ce changement peut s'accomplir sans heurts, s'il est bien planifié et coordonné. Il importe donc que chaque corporation municipale relie son action et ses échéances à celles qui ont été définies au niveau national. Bien sûr, le conseil municipal est libre de déterminer le programme ou la série des gestes à poser afin d'implanter le Système international dans la municipalité. Mais il nous apparaît qu'une façon de rendre l'opération plus facile consisterait pour le conseil municipal à mettre sur pied un comité d'implantation du Système international et de désigner un fonctionnaire pour en coordonner les travaux.

Quoi qu'il en soit, conscient des difficultés que peuvent représenter l'élaboration et la mise en œuvre du programme de conversion au Système métrique dans le secteur municipal, le ministère des Affaires municipales a demandé à l'École nationale d'administration publique de concevoir et d'offrir aux municipalités une session intensive de deux ou trois jours de formation portant sur le processus d'implantation du Système international.

Cette session est destinée aux responsables désignés dans chacune des municipalités, qu'il s'agisse du coordonnateur de la conversion

ou des membres du comité municipal de conversion.

L'objectif de ce programme de formation est de permettre aux responsables de la conversion de procéder, avec un maximum d'efficacité, à l'élaboration du programme municipal de conversion au Système international de mesures et à sa réalisation.

D'une façon plus spécifique, les responsables qui participeront à ce programme de formation pourront mieux connaître le Système international de mesures; mieux identifier les domaines où il y a lieu dans leur municipalité de procéder à la conversion; mieux planifier les opérations de conversion dans leur municipalité et mieux contribuer à faire accepter les changements dans l'ensemble de leur organisation municipale.

Cette session intensive sera offerte dans toutes les régions du Québec à compter de l'automne prochain et autant de fois qu'il sera nécessaire pour répondre aux besoins des responsables municipaux de la conversion au Système métrique.

La revue «Municipalité 78» vous communiquera dans son prochain numéro les détails de ce programme de formation ainsi que les dates et endroits où seront tenues, partout au Québec, les sessions de formation.

En terminant, permettez-moi d'insister sur l'importance de cette opération de conversion et donc sur l'utilité, pour les conseils municipaux, de désigner une personne qui en assumera la responsabilité. Il s'agira ensuite de permettre à ce responsable de participer au programme de formation. Après cela, tout sera prêt pour l'exécution réussie de l'opération de conversion.

Paul Laliberté  
Sous-ministre adjoint

## À LA VILLE DE MONTRÉAL: une école de formation des employés au système métrique

L'adoption par le Canada, du système international d'unités (SI) suppose une concertation et un plan d'action suivis dans tous les secteurs de la vie économique canadienne. Les implications de ce changement, bien que subtiles parfois, échappent de moins en moins aux responsables chargés de mettre en place, chez eux, ces nouvelles normes.

Il va sans dire que les municipalités sont directement touchées par cette conversion, tant au point de vue de la législation, de l'arpentage et des plans municipaux, de la conception et de la réalisation des travaux publics que du matériel et des approvisionnements de toutes sortes. Un autre problème, très évident cette fois est celui de la formation du personnel municipal au SI.

METRI-K-ACTION, dans le cadre d'une série d'articles sur les implications de la conversion au SI dans les municipalités, a rencontré messieurs Albert Tassé, sous-secrétaire administratif et président du comité interservices pour la conversion au système international (CICSI) à la ville de Montréal, Raymond Denis, directeur-adjoint aux travaux publics et Pierre Benoit, coordonnateur de la conversion au SI aux travaux publics. **Le but de cette rencontre: informer les lecteurs de "La Revue Municipale" du plan de conversion au SI élaboré par la municipalité de Montréal de même que des progrès réalisés à ce jour à ce chapitre.**

M-K-A.: M. Tassé, en qualité de président du CICSI, quelles sont vos responsabilités immédiates?

A. Tassé: Voici. En 1975, le comité exécutif m'a chargé de mettre sur pied un comité composé de représentants de chaque service de la municipalité. Ce comité que je préside et qui est composé d'une vingtaine de personnes a pour mandat de promouvoir la conversion au SI dans l'ensemble des services municipaux.

M-K-A.: Promouvoir, ça veut dire quoi?

A. Tassé: Promouvoir, c'est-à-dire inciter les fonctionnaires municipaux et les responsables à passer au système international d'unités sans pour cela appliquer des mesures de coercition. C'est un mandat identique à celui des gouvernements supérieurs, un mandat d'incitation et non pas un mandat de coercition.



M. Albert Tassé

M-K-A.: Une fois créé, comment ce comité a-t-il travaillé?

A. Tassé: Nous avons d'abord procédé à la phase d'investigation, c'est-à-dire que dans un premier temps, nous avons défini les choses qui étaient susceptibles d'être converties dans chaque secteur.

Dans un deuxième temps, nous avons élaboré notre plan-maitre de conversion en tenant compte des domaines prioritaires de conversion. Évidemment, puisqu'il s'agissait d'une opération unique en son genre, les limites demeuraient encore assez imprécises et on ne percevait peut-être pas, à ce moment-là, toutes les implications d'un tel changement.

M-K-A.: Ce plan de conversion prévoit-il une échéance précise pour l'implantation totale du SI dans les services municipaux de Montréal?

A. Tassé: Fin 1983.

Un grand principe nous a guidés dans nos actions: il ne sert à rien de précéder les autres dans cette opération, de la même manière qu'on a tout à perdre à être en retard sur eux. Pour se comprendre, il faut parler la même langue. Notre politique consiste à fonctionner en parallèle avec les entreprises et les différents corps publics afin d'éviter des coûts inutiles et des erreurs de parcours.

P. Benoit: J'aimerais ajouter à ceci qu'un des graves problèmes qui nous retardent dans cette conversion, c'est le problème de délais de livraison des matériaux de construction. Quant à nous, on est un peu en avance. L'industrie de la construction met beaucoup de temps à se conformer aux nouvelles normes SI...

A. Tassé: Il faut dire que nous avons beaucoup de matériaux — vous n'êtes pas sans le savoir — qui sont fabriqués aux États-Unis ou chez nous mais pour exportation là-bas. Il devenait donc parfaitement irréaliste de prévoir des échéances qui n'auraient pas tenu compte de ce facteur. 1983 parce qu'on pense que d'ici ce temps, la conversion sera vraiment en bonne voie de réalisation aux États-Unis et que ce genre de problèmes sera éliminé.

M-K-A.: M. Denis, aux travaux publics, comment avez-vous défini, à l'intérieur du plan général de conversion, la politique de la ville de Montréal en ce qui concerne l'achat d'équipement et de fournitures métriques?

R. Denis: Tout dépend si vous parlez d'achats de matériaux ou d'outillage. Dans le moment, on a pris une certaine avance en ce qui concerne les instruments d'arpentage (chaînes métriques ou instruments de mesure) et, dans ce domaine, au fur et à mesure que notre équipement doit être remplacé, on en achète d'autre, calibré en SI. Par ailleurs, dans le secteur

du petit outillage — rubans à mesurer, formats de papier, etc — on a affaire à des décisions qui ne se prennent pas exclusivement aux niveaux des travaux publics. Ces décisions doivent tenir compte des implications dans les autres services municipaux et, bien sûr, des normes fédérales et provinciales.

M-K-A.: M. Tassé, comment entrevoiez-vous toute cette question de formation du personnel municipal au SI?

A. Tassé: Voici. Nous sommes en mesure de répondre à la demande parce que nous avons mis sur pied une école où on va former nos employés.

M-K-A.: Une école?

**A. Tassé: La ville est en train d'acheter une école désaffectée de la commission scolaire où on aménagera 8 salles de cours pour la formation de nos employés.**

M-K-A.: De quels cours s'agit-il exactement et où avez-vous pris vos formateurs?

A. Tassé: Vous savez que nous avons ici une section de perfectionnement qui dispense, par exemple, des cours en gestion. Ce service a donc pris en charge la formation de nos employés municipaux au SI. On a adapté avec les spécialistes de la CECM plusieurs cours sur le SI qu'ils offraient déjà. Nous avons déjà formé 50 moniteurs, tous des employés de différents services municipaux et ce sont ces moniteurs qui seront appelés à redistribuer à leurs pairs, sous forme de cours, leurs connaissances. Tous les employés municipaux seront appelés à suivre un ou plusieurs de ces cours selon leurs besoins respectifs. Jusqu'à maintenant, nous avons un total de 10,500 inscriptions à ces cours.

M-K-A.: Avez-vous fait appel à l'entreprise privée dans le cadre de la mise en place de ces programmes?

A. Tassé: Il est très possible qu'on y fasse appel pour ce qui est d'élaborer des cours spécifiques de formation au SI, pour nos architectes, ou nos gestionnaires, par exemple.

M-K-A.: Une dernière question. Sentez-vous cette conversion au système international d'unités comme étant prioritaire dans les opérations de la municipalité?

A. Tassé: Il est certain que cette opération est prioritaire et pour mettre en place les structures nécessaires à l'implantation totale du SI, nous bénéficions du support du SI, nous bénéficions du support le plus complet des autorités municipales.

par M. Lawrence Hanigan  
Président et Directeur Général,  
CTCUM



**M. Lawrence Hanigan**  
Président-directeur général  
CTCUM

C'est en mai dernier que nous avons formé, au sein de la Commission de Transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), un comité d'implantation du système international.

Un certain travail, dans ce sens, avait déjà été amorcé par quelques services, et il devenait nécessaire, à mon avis, de créer ce comité en vue de coordonner les efforts de chacun.

Le comité se réunit une ou deux fois par mois, il est dirigé par un coordonnateur qui est assisté d'un secrétaire.

Le comité facilite les communications entre les services pour que les différentes étapes de conversion au SI se fassent en temps opportun et de façon harmo-

nieuse. Toutes les décisions, prises par le comité, doivent l'être à l'unanimité. Dans l'éventualité d'un litige, la question me serait référée pour décision. L'implantation du SI, à la CTCUM, demeure essentiellement la responsabilité de chacun des chefs de services.

Le coordonnateur du comité, Monsieur Yvon Bélanger du service du Génie, participe aussi aux réunions du comité SI de la Communauté urbaine de Montréal, afin de nous assurer que les décisions que nous prenons, soient compatibles avec celles prises par cet

organisme.

Nous passons actuellement par les phases de sensibilisation du personnel, et de sa formation à l'usage du SI, qui est de plus en plus répandu dans notre organisme. L'implantation du système international, à la CTCUM, représente sans doute une énorme somme de travail qui s'étendra sur plusieurs années. Nous ne prévoyons pas cependant de difficultés sérieuses pour nous adapter au programme de conversion, qui progresse actuellement dans tous les secteurs de la vie canadienne.



#### CHAINAGE EN UNITÉS MÉTRIQUES

MM. Benoit Bégin et Guy Destroismaisons de la Communauté de Transport de la communauté urbaine de Montréal montrant une plaquette de chainage en unités métriques. Cette plaquette indique 20 km + 860 m.

## LA VILLE SE CONVERTIT PEU À PEU AU SYSTÈME MÉTRIQUE



Yvon Lamarre a reçu l'autorisation nécessaire.

(A.B.) — Plusieurs employés de la Ville de Montréal vont actuellement à l'école du Système international d'unités de mesures (SI) dans le cadre du programme municipal de conversion progressive de ses activités au système métrique.

Tous les employés de la Ville devront s'habituer à travailler selon le SI et à négocier même de nouvelles conventions de travail en tenant compte du SI!

En effet, le comité exécutif a donné instruction au service du personnel d'inclure aux négociations la conversion fondamentale des unités de mesures que l'on y retrouve.

De même, au service d'incendie, un groupe de travail devra se pencher sur les conséquences pratiques de l'adoption par les Associations canadiennes de prévention des incendies, d'un raccord de bouche d'incendie standardisé pour tout le pays.

Le comité exécutif a de plus demandé aux services de transmettre aux avocats de la Ville tous les règlements municipaux qui devront être amendés pour l'application du SI.

Selon M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif, l'utilisation du SI à la Ville de Montréal sera généralisée vers le début de 1984.

Depuis quelques semaines, tous les employés directement touchés par la conversion passent donc par les classes du SI où les enseignants sont en majorité des employés de Montréal.

Actuellement, le SI est en vigueur à Montréal pour la facturation des compteurs d'eau, des conduits souterrains et des permis d'enseignes.

Il le deviendra au cours de 1979 pour les ventes de vapeur, pour la pesée sur balance publique et dans les parcs municipaux de stationnement.

# Conversion de Montréal au système métrique

(JJG) La ville de Montréal convertit progressivement ses activités au "Système international d'unités de mesure (SI)."

Déjà, certains services municipaux fonctionnent partiellement selon le SI. C'est ce que vient d'annoncer le président du comité exécutif de la métropole, M. Yvon Lamarre.

Jusqu'ici le comité exécutif a pris quelques décisions. Un guide sur la "langue SI", qui sera éventuellement un usage à la ville, sera rédigé. Les services municipaux ont reçu instruction de transmettre aux avocats de la ville l'inventaire des règlements qu'ils ont charge d'appliquer et qui comprennent des unités de mesure; des amendements appropriés seront soumis au conseil municipal. Le service du personnel devra inclure aux négociations relatives aux conventions collectives de travail la conversion fondamentale des unités de mesure que l'on y retrouve. Au service d'incendie, un groupe de travail devra se pencher sur les conséquences pratiques de l'adoption, par les associations canadiennes de prévention des incendies, d'un raccord de bouche d'incendie standardisé pour tout le pays.

Quelques autres décisions moins récentes ont été prises à la recommandation du Comité inter-services de conversion au système international formé en 1975 et présidé par M. Albert Tassé, ingénieur, sous-secrétaire administratif.

Ainsi, ce comité, après avoir fait l'inventaire des activités concernées, a produit un plan général de conversion qui prévoit l'utilisation totale du SI à Montréal en 1984.

Afin d'atteindre cet objectif, le comité exécutif a autorisé la formation des employés directement touchés par la conversion. Une "école", dont le personnel enseignant se compose en ma-

jorité d'employés de la ville, fonctionne actuellement à plein régime et selon un calendrier défini.

Chacune des étapes de la conversion est reliée aux décisions de la Commission fédérale du système métrique et du Comité Métri-Québec. De plus, les services municipaux prêteront une oreille attentive aux demandes des contribuables montrealais.

À la ville de Montréal, le SI est déjà en vigueur pour la facturation des compteurs d'eau, des conduits souterrains et des permis d'enseignes, alors qu'il le deviendra cette année pour ce qui est des ventes de vapeur, de la pesée sur balances publiques et des parcs de stationnement municipaux. De plus, le service des permis et inspections est apte présentement à recevoir et à traiter toute demande de permis utilisant le SI.

# Progressivement, la Ville de Montréal se convertit au système métrique

La Ville de Montréal procède depuis quelque temps à la conversion progressive de ses activités au Système International d'Unités de mesures (SI). Déjà certains services municipaux fonctionnent partiellement selon le SI.

La nouvelle vient d'être annoncée par le président du Comité exécutif de la métropole, monsieur Yvon Lamarre.

Ainsi jusqu'ici, le Comité exécutif a pris les décisions suivantes:

- 1- Autorisation de rédiger un Guide sur la langue SI qui sera éventuellement en usage à la Ville.
- 2- Tous les services municipaux ont reçu instruction de transmettre aux avocats de la ville, l'inventaire des règlements qu'ils ont charge d'appliquer et qui comprennent des unités de mesures; des amendements appropriés seront éventuellement soumis au Conseil municipal.

3- Le service du personnel a reçu instruction d'inclure aux négociations relatives aux conventions collectives de travail, la conversion des unités de mesure que l'on y retrouve.

4- Au service d'incendie, un groupe de travail devra se pencher sur les conséquences pratiques et l'adoption par les Associations canadiennes de prévention des incendies, d'un raccord de bouche d'incendie standardisé pour tout le pays.

Telles sont les plus récentes décisions de l'administration municipale, mais il convient d'en souligner quelques autres moins récentes, prises à la recommandation du Comité inter-service de conversion au Système International (CICSI) formé en 1975 et présidé par monsieur Albert Tassé, ing. sous secrétaire administratif.

## UTILISATION COMPLETE DU SI VERS 1984.

Ainsi, ce comité, après avoir fait l'inventaire des activités concernées, a produit un plan général de conversion qui prévoit à toutes fins pratiques l'utilisation totale du SI à la Ville de Montréal vers le début de 1984.

Afin d'atteindre cet objectif, le Comité exécutif a autorisé la formation des employés directement touchés par la conversion. A cette fin une "école" dont la caractéristique principale est que le personnel enseignant se compose en majorité d'employés de la Ville fonctionne actuellement à plein régime et selon un calendrier bien défini.

Chacune des étapes de la conversion est reliée aux dé-

cision de la Commission fédérale du Système métrique et du Comité provincial Métri-Québec. De plus, les services municipaux prêteront une oreille attentive aux demandes des contribuables montréalais.

A la Ville de Montréal même le SI est déjà en vigueur pour la facturation des compteurs d'eau, des conduits souterrains et des permis d'enseignes, alors qu'il deviendra au cours de l'année pour ce qui est des ventes de vapeur, de la pesée sur balance publique et des parcs de stationnement municipaux. De plus, le service des permis et inspections est apte présentement à recevoir et à traiter toute demande de permis utilisant le Système International.

Renseignements: Albert Tassé - 872-2948.

# It's back to school as city goes metric

By TIM HUMPHREYS

Montreal city hall is going metric. More than 5,200 of the city's 18,000 employees will be heading back to school during the next two years to study the metric system.

The objective is to get city workers to "think metric and not be busy converting" from the Imperial system, says Albert Tassé, who presides over a committee responsible for converting the city administration's operations to the metric system by 1984.

The workers involved in the program are being taught by their peers . . .

"We thought about a private course . . . but we felt it is important that the instructors — in addition to knowing why the instruction on metric conversion was being given — should also know how what was being taught could be applied to certain jobs.

In fact, Mr. Tassé said he has noticed a spirit of competition among employees involved in the courses and instructors seem very "motivated."

The city has also published a metric guide for its employees "because I think it is important that all employees know the same (metric) language.



## VOTRE CONSEILLER VOUS ECRIT Par: CLAUDE PROVOST

### COMITÉ INTER-SERVICES AU TRAVAIL PROGRESSIVEMENT, LA VILLE DE MONTREAL SE CONVERTIT AU SYSTÈME MÉTRIQUE

La Ville de Montréal procède depuis quelque temps à la conversion progressive de ses activités au Système International d'Unités de mesures (SI). Déjà certains services municipaux fonctionnent partiellement selon le SI.

La nouvelle vient d'en être annoncée par le président du Comité exécutif de la métropole, monsieur Yvon Lamarre.

Ainsi jusqu'ici, le Comité exécutif a pris les décisions suivantes:

1—Autorisation de rédiger un Guide sur la langue SI, guide qui sera éventuellement en usage à la Ville.

2—Tous les services municipaux ont reçu instruction de transmettre aux avocats de la Ville, l'inventaire des règlements qu'ils ont charge d'appliquer et qui comprennent des unités de mesure; des amendements appropriés seront éventuellement soumis au Conseil municipal.

3—Le service du personnel a reçu instructions d'inclure aux négociations

relatives aux conventions collectives de travail, la conversion fondamentale des unités de mesure que l'on y retrouve.

4—Au service d'incendie, un groupe de travail se penchera sur les conséquences pratiques de l'adoption par les Associations canadiennes de prévention des incendies, d'un raccord de bouche d'incendie standardisé pour tout le pays.

Telles sont les plus récentes décisions de l'administration municipale, mais il convient d'en souligner quelques autres moins récentes, prises à la recommandation du Comité inter-services de conversion au Système International (CICSI) formé en 1975 et présidé par monsieur Albert Tassé, ing., sous-secrétaire administratif.

#### UTILISATION COMPLÈTE DU SI VERS 1984

Ainsi, ce comité, après avoir fait l'inventaire des activités concernées, a

produit un plan général de conversion qui prévoit à toutes fins pratiques l'utilisation totale du SI à la Ville de Montréal vers le début de 1984.

Afin d'atteindre cet objectif, le Comité exécutif a autorisé la formation des employés directement touchés par la conversion. À cette fin, une "école", dont la caractéristique principale est que le personnel enseignant se compose en majorité d'employés de la Ville, fonctionne actuellement à plein régime et selon un calendrier bien défini.

Chacune des étapes de la conversion est reliée aux décisions de la Commission fédérale du Système métrique et du Comité provincial Métri - Québec. De plus, les services municipaux prêteront une oreille attentive aux demandes des contribuables.

À la Ville de Montréal même, le SI est déjà en vigueur pour la facturation des compteurs d'eau, des conduits souterrains et des permis d'enseignes, alors qu'il le deviendra au cours de l'année pour ce qui est des ventes de vapeur, de la pesée sur la balance publique et des parcs de stationnement municipaux. De plus, le service des permis et inspections est apte présentement à recevoir et à traiter toute demande de permis utilisant le Système International.

CENTRE-VILLE — MARDI 20 MARS 1979.



#### PLACE AU METRIQUE

Des employés du département de la circulation de la Ville de Montréal, s'affairaient, la semaine dernière, à changer les panneaux-indicateurs d'espace libre des différents tunnels et viaducs du secteur, en raison de l'application, au niveau canadien, du système métrique. Reste à savoir si les conducteurs des gros camions auront à bord de leurs lourds véhicules des tables de conversion, afin de ne pas demeurer coincé sous les viaducs. De toute façon, ce genre d'accident se produisait souvent malgré la signalisation habituelle du système anglais.

(Photo L.V.P. Réjean Meloche)



## CONCORDIA SALUS

par Yvon Lamarre, président du Comité exécutif,  
au nom de ses collègues Angelo Anossi,  
German Prigent, Yves Magnan, Jean Lapostolle



### PROGRESSIVEMENT, LA VILLE DE MONTREAL SE CONVERTIT AU SYSTEME METRIQUE

La ville de Montréal procède depuis quelque temps à la conversion progressive de ses activités au Système International d'Unités de mesures (SI). Déjà certains services municipaux fonctionnent partiellement selon le SI.

La nouvelle vient d'être annoncée par le président du Comité exécutif de la métropole, monsieur Yvon Lamarre.

Ainsi jusqu'ici, le Comité exécutif a pris les décisions suivantes:

1- Autorisation de rédiger un Guide sur la langue SI, guide qui sera éventuellement en usage à la Ville.

2- Tous les services municipaux ont reçu instruction de transmettre aux avocats de la Ville, l'inventaire des règlements qu'ils ont charge d'appliquer et qui comprennent des unités de mesures; des amendements appropriés seront éventuellement soumis au Conseil municipal.

3- Le service du personnel a reçu instructions d'inclure aux négociations relatives aux conventions collectives de travail, la conversion fondamentale des unités de mesure que l'on y retrouve.

4- Au service d'incendie, un groupe de travail devra se pencher sur les conséquences pratiques de l'adoption par les Associations canadiennes de prévention des incendies, d'un raccord de bouche d'incendie standardisé pour tout le pays.

Telles sont les plus récentes décisions de l'administration municipale, mais il convient d'en souligner quelques autres moins récentes, prises à la recommandation du Comité interservices de conversion au Système International (CICSI) formé en 1975 et pré-

sidé par monsieur Albert Tassé, ing., sous-secrétaire administratif.

### UTILISATION COMPLETE DU S.I. VERS 1984

Ainsi, ce comité, après avoir fait l'inventaire des activités concernées, a produit un plan général de conversion qui prévoit à toutes fins pratiques l'utilisation totale du S.I. à la Ville de Montréal vers le début de 1984.

Afin d'atteindre cet objectif, le Comité exécutif a autorisé la formation des employés directement touchés par la conversion. A cette fin, une "école", dont la caractéristique principale est que le personnel enseignant se compose en majorité d'employés de la Ville, fonctionne actuellement à plein régime et selon un calendrier bien défini.

Chacune des étapes de la conversion est reliée aux décisions de la Commission fédérale du Système métrique et du Comité provincial Métri-Québec. De plus, les services municipaux prêteront une oreille attentive aux demandes des contribuables montréalais.

A la Ville de Montréal même, le SI est déjà en vigueur pour la facturation des compteurs d'eau, des conduits souterrains et des permis d'enseignes, alors qu'il le deviendra au cours de l'année pour ce qui est des ventes de vapeur, de la pesée sur balance publique et des parcs de stationnement municipaux. De plus, le service des permis et inspections est apte présentement à recevoir et à traiter toute demande de permis utilisant le Système International.

**NICK  
AUF DER MAUR**



## Metric system spells confusion

You are probably just getting used to the metric system; that is, figuring out how hot it is when you hear on the radio it is 33 degrees, and trying to figure out how many kilometres your car gets to the litre.

I can't help you out on your mileage (kilometrage?), but the easiest rule of thumb for converting temperature is to double the Celsius figure and add 32.

Thirty-three Celsius, therefore, would convert to 98 Fahrenheit. In fact, that is off by several points, as it is really 91.4 Fahrenheit, but it gives you the rough idea that it is hot.

That system, I find, works more accurately with lower temperatures.

Perhaps you haven't figured out if it is pronounced kilometre, or kilometer.

(The internationally correct way to spell it is kilometre, rather than the American kilometer. You're supposed to pronounce it meet-er.)

All these things add up to confusion. But slowly, most of us are managing to sort it out.

We won't get into debates heard at meat counters lately, or Neil Fraser's bizarre challenge in his run for the leadership of the Progressive Conservative party.

But more confusion is on the way.

Lately people have started to notice that in Quebec government documents, bond issues and so on, you will see one million dollars and fifty cents written not in the familiar \$1,000,000.50 but in a new style: 1 000 000, 50\$.

Gaps instead of commas, commas instead of periods and dollar signs at the end.

Yesterday, a reader called to complain about this, saying he had heard school boards have been instructed to teach the new system, and wanting to know what was what.

### Jury is still out

Well, after calls to the Metric Commission, *La Presse*, the Montreal city clerk, a school board, Quebec government departments and the Standards Council of Canada, all I can report is that there is a lot of confusion over this issue.

The jury is still out, but there is a chance we'll convert to the new system some years from now.



**NEIL FRASER**  
Bizarre challenge

According to a Metric Commission official, the system we are familiar with is only used in about 10 countries in the world. The other 180 or so countries use the funny system.

A check with various European consulates by my caller added to the confusion.

It seems that France, Belgium and Spain uniformly follow the backwards money sign system, but in other countries it was optional, that is, both were used, while still others used our familiar system.

According to our metric spokesman, West Germany before the war used the backwards system, but switched to our system after the war. Recently, they decided to go back to the previous system. As a result, the Germans are probably more confused than we are.

The Canadian Metric Commission has no policy on it and has not recommended any change.

But here in Quebec, on Dec. 20, 1978, the deputy minister, Standards Office, of the Quebec Department of Industry and Commerce, issued a directive ordering use of the new system to government agencies and municipalities.

I first noticed it used on Montreal city hall documents.

However, the city executive committee, on Dec. 19, 1979, passed a resolution ordering a return to the old system. That directive hasn't completely been followed since I often still see the gap-dollar-sign-behind in city documents.

### Newspaper baffled, too

The same situation seems to reign over at *La Presse*, where both systems are sometimes used in stories in different sections.

Assistant publisher Michel Roy says his newspaper hasn't taken a definite decision on what system to follow. He admits there is no uniformity in place.

That seems par for the course, since the International Standards Organization hasn't decreed an international standard, but is leaning towards the system with the money sign at the end.

But since at least half of the industrial world, including the U.S. and England, follow our current system, it's hard to get an agreement to adopt a universal system.

Meanwhile, the Quebec government insists, for some no doubt perverse cultural motivation, on pioneering a change.

Fortunately, school boards haven't received any directive to teach the new system, so the confusion created by Quebec City is mostly directed at bankers and trust companies.

And people like you and me trying to figure out what is going on.

### Metric Menu

In the same vein, I must report that Thursday's restaurant has a rather delicious Tuesday luncheon special, a roast filet of beef wrapped in a pastry crust.

In most of the civilized world, that dish is known as Beef (or *Boeuf*) Wellington.

But at Thursday's it's listed as *Boeuf Josephine*.

At Waterloo, who cooked Napoleon's goose? Wellington or Josephine?

# HOW MONTREAL SHOPPERS MET THE METRIC MONSTER



Like thousands of others in suburbs and outlying parts of Montreal, Ethel Niren of Westmount began "shopping metric" this

week. She's at Provigo supermarket in Lucerne plaza. Food prices by metric weights are on big, green-and-yellow tick-

ets (upper right). White tickets below give imperial equivalent. Stores can display imperial, if they want, for two more years.

Gazette, Todd Church

The GAZETTE: Montreal, Saturday, January 16, 1982

Consommation

Judy Erola songe à aller en appel

## Le jugement de la Cour provinciale de l'Ontario remet en cause l'utilisation du système métrique

**OTTAWA (PC) —** Le ministre de la Consommation et des Corporations, Mme Judy Erola, est d'avis qu'un jugement appelé à faire jurisprudence rendu par un juge de la Cour provinciale, mardi, équivaut à contester le droit du gouvernement fédéral de rendre obligatoire l'utilisation du système métrique et de mettre un terme à l'utilisation de balances défectueuses dans des magasins en Ontario.

«Ma réaction initiale est que nous devrions aller en appel», de confier le ministre Erola aux courriéristes parlementaires.

Toutefois, aucune décision finale sur un éventuel appel et sur des modifications possibles à la Loi des poids et mesures de 1874 ne sera prise avant que les officiels du gouvernement n'aient eu l'occasion d'étudier à fond le jugement rendu mardi par le juge William Ross, de la Cour provinciale à Toronto.

Le magistrat a rejeté les accusations portées contre deux garagistes

torontois qui vendaient de l'essence en gallons plutôt qu'en litres, comme l'exige maintenant une loi fédérale.

Des accusations ont également été rejetées contre Jack Halpert et Ray Christiansen qui avaient brisé les scellés apposés sur leurs pompes par des inspecteurs fédéraux.

Le juge Ross a estimé que le gouvernement fédéral n'avait pas respecté les droits des deux individus à la liberté d'expression et leur droit de gagner leur vie, lesquels droits sont garantis par la constitution canadienne.

En apposant des scellés aux pompes, les inspecteurs fédéraux ont présumé de la culpabilité des deux individus avant même de leur

donner la chance de subir leur procès, a décrété le juge Ross.

**Droit mis en doute**

«Ce jugement conteste ni plus ni moins le droit de nos inspecteurs d'apposer des scellés à des l'équipement défectueux, non seulement sur des appareils qui mesurent selon le système métrique, mais sur n'importe quels appa-

reils défectueux», a soutenu Mme Erola.

«Il est à craindre que de la façon dont le système fonctionne actuellement, si une balance ou un appareil servant à mesurer est défectueux ou si une pompe est défectueuse, il est évident que le consommateur doit être protégé... Mais si nous n'avons pas le pouvoir de faire respecter cela,

alors qu'advient-il au système tout entier?»

Parce que cette cause s'est instruite devant la Cour provinciale d'Ontario, le jugement ne s'applique qu'à cette seule province, a dit Mme Erola.

Une fois qu'un appel aura été logé, les inspecteurs fédéraux pourront de nouveau apposer des scellés sur des

balances défectueuses, tout au moins jusqu'à ce qu'un tribunal d'instance supérieure en décide autrement.

Le ministre de la Consommation a dit que le jugement Ross n'empêchera pas le gouvernement fédéral de poursuivre son programme de conversion au système métrique.

# Ottawa may halt metric enforcement

By HUBERT BAUCH  
Gazette Ottawa Bureau

OTTAWA — The federal government is expected to observe a moratorium on enforcement of its metric conversion laws following an Ontario court decision that found the enforcement of metrication "abhorrent and unconscionable."

The minister responsible for metric conversion, Judy Erola, said yesterday it is unlikely that the government will proceed with further prosecutions under the Weights and Measures Act until the judgment has been appealed.

On Tuesday, Ontario Provincial Court Judge William Ross jolted the metric conversion program by dismissing charges against two Toronto service station operators charged under the act with selling gasoline

by the gallon instead of by the litre as required.

Technically, the court decision only restricts the government's enforcement powers in Ontario, said Erola, who is minister of Consumer and Corporate Affairs. But she added it is not very likely that the government would proceed with prosecutions in other provinces.

Under the terms of the metric conversion provisions, offenders are liable to jail terms of up to six months and fines of up to \$5,000.

Erola said yesterday the government will first review Ross' decision before deciding on an appeal. But she added: "My first reaction is to appeal."

The judge cited the Charter of Rights and Liberties, so dear to the Trudeau administration, in his ruling against the metric conversion

law, saying it violates the Charter's provision that citizens have a right to fundamental justice.

The most tenacious anti-metric crusader in the House of Commons, Bill Domm, MP for Peterborough, Ont., revelled in his moment as he asked the leadoff question of the day with a reference to the government as "a tiny group of fanatics who think mandatory metric measure is the only way to go."

In his response, Prime Minister Pierre Trudeau also indicated that the government will take the case to appeal.

"It is just a judgment," he said, "until all the appeals have been exhausted or until a decision has been made not to go to appeal."

Later Trudeau said: "If the courts decide that the regulations are an infringement of the Charter they will

be changed, obviously."

In response to Conservatives who referred to the "Gestapo tactics of the metric enforcement squad," Trudeau reminded the opposition that it voted in favor of metric conversion more than a decade ago.

However, the Conservatives contend that the legislation they approved back then did not include what Judge Ross called the "Draconian" conversion provisions that the government later appended by way of orders-in-council issued by the Prime Minister's Office.

Outside the Commons, Domm said: "This ruling represents a great victory for the little guy in Canada who is willing to stand up to the intimidating tactics conducted by the metric police who refuse to allow Canadians to deal in the measurement of their choice."

## MESURES MÉTRIQUES: OTTAWA ACCEPTERAIT UN COMPROMIS

**OTTAWA (PC) —** L'épineuse question du système métrique se retrouvera en tête de l'agenda du cabinet fédéral la semaine prochaine et il semble désormais acquis qu'Ottawa acceptera qu'un double système de mesure sera accepté pour les rares produits qui doivent se vendre en mesures métriques.

La recommandation du ministre de la Consommation et des Corporations quant à l'avenir de «l'aventure métrique», débutée en 1970, sera d'abolir l'obligation pour les commerçants d'utiliser le système métrique dans les domaines où Ottawa avait réglementé: l'alimentation, l'essence et les couvre-planchers.

C'est ce qu'a indiqué hier une source dans l'entourage du ministre de la Consommation, M. Michel Côté. Le «libre choix» dans les systèmes de mesure équivaldrait dans les faits à l'existence d'un double système mais, au ministère, on croit que ce retour en arrière ne provoquera pas de confusion chez les consommateurs.

Sur plus de 107 types de produits accessibles sur le marché canadien, seulement trois font l'objet d'une réglementation forçant les détaillants à vendre leur marchandise en métrique: l'alimentation, l'essence et les draperies et couvre-planchers.

Dans le secteur du carburant, au ministère on estime que, compte tenu des nécessités du marketing, bien peu de garagistes seront intéressés à revenir au sys-

tème impérial et à «annoncer la triste réalité de l'essence à \$2.95 le gallon», rappelle-t-on. En outre, on est convaincu que les pétroliers comme les détaillants y penseront à deux fois avant de changer leurs pompes pour revenir au gallon.

En ce qui concerne les draperies et couvre-planchers, touchés par la loi, le système métrique ne s'est jamais réellement implanté dans les moeurs et la grande majorité des clients parlent toujours de verges carrées et non de mètres de tapis, de soutenir un de ceux impliqués dans l'élaboration de la proposition du ministère.

La question la plus délicate demeure celle de la vente des aliments au poids (viande, fruits et légumes) où il faudra tenir compte du fait que beaucoup de petits commerçants sont déjà pourvus de balances métriques.

Dans ces trois cas, on envisage d'abolir la réglementation et de revenir à un système où le client pourra, à son choix, se faire servir en mesures métriques ou impériales.

En revanche, précisément, il n'est pas question de

changer la loi sur l'étiquetage et l'emballage qui prévoit que tous les produits emballés doivent être étiquetés en métrique seulement ou dans les deux systèmes.

On rappelle toutefois que la déréglementation, si elle était approuvée par le cabinet, pourrait être assortie d'un échéancier, per-

mettant aux commerçants de s'ajuster. De toute façon, un changement à la réglementation, tel que considéré, demande un préavis de 60 jours.

L'abolition de l'obligation d'utiliser le système métrique faisait partie des promesses du Parti conservateur pendant la dernière campagne électorale. Avant les fêtes, le ministre responsable du dossier, M. Michel Côté, avait clairement donné l'orientation du gouvernement en soulignant que plus personne ne devrait être poursuivi pour ne

pas pouvoir se servir du système métrique. M. Côté avait indiqué que le gouvernement serait particulièrement clément pour ceux qui n'étaient pas parvenus à «maîtriser le mètre».

Depuis des années, une faction du caucus conservateur était déterminée à voir Ottawa reculer sur son programme d'implantation du système métrique amorcé au début des années 1970. Le député ontarien Bill Domm, actuellement secrétaire parlementaire du ministre Côté, avait même, avec certains collègues, loué une station-service près d'Ottawa pour y vendre de l'essence au gallon, afin de faire un pied de nez au ministre libéral alors responsable du dossier.

## Metric prosecutions to end, LaSalle says

OTTAWA (CP) — Public Works Minister Roch LaSalle says the government has decided to stop prosecuting retailers who sell products in imperial measure rather than metric.

The intent is not to revert to imperial, LaSalle said, "but there will no longer be prosecutions and there will be more flexibility in the system."

The government will unveil its policy on metric conversion "at an early moment," Prime Minister Brian Mulroney said yesterday.

He gave no hint of when that might be.



**MICHEL COTE**  
'Will show tolerance'

## Ottawa OKs use of imperial measure alongside metric

**Gazette News Services**

OTTAWA — The federal government yesterday said it will revoke controversial regulations that require the exclusive use of metric measures for the sale of fuels, home furnishings and in-store measured foods.

Consumer Affairs Minister Michel Côté said new regulations — which will allow the use of either metric or both metric and imperial measures — will reverse the previous Liberal government's "heavy handed and insensitive" compulsory metric policy.

The opposition condemned the move as a giant step backward, although no one will be allowed to offer imperial measures alone.

Côté told reporters the government will still prosecute retailers who show "bad faith" and refuse to provide metric measure alongside imperial.

"We will show tolerance, comprehension, compassion and, after all that, we may have to prosecute," he said.

Small-storeowners who have not yet converted to metric from imperial — about 15 per cent of retailers — will be allowed to weigh food in imperial

only.

However, they must advertise and label in metric as well as imperial.

Côté said the metric-imperial situation in all other areas — such as highway speed signs and weather reports — will not be changed.

The new policy will be clearly defined in regulations the government will bring down abolishing the existing requirements, he said.

Under present regulations, weights and measures applying to home fuel, diesel, gasoline, home furnishings, and individually measured food in stores

must be in metric only.

Côté said he feels the policy represents a compromise — backing off from the Liberals' compulsory approach without sowing the confusion that many business groups feared would arise if Canada were to revert to imperial measure.

But Liberal member of Parliament William Rompkey, who described Côté as "Mr. Half and Half," said the Conservative policy on metric was another government "flip flop" and a response to "deep divisions" within the Tory caucus over metric conversion.

Conservative MP Bill Domm, a longtime opponent of compulsory metric, said he was "satisfied" with the new government policy.

Two years ago, Domm and a group of other Tory MPs opened a gas station outside Ottawa that sold gasoline only in imperial units.

"Everyone (now) has an opportunity to show compassion to the consumer who does not understand metric," Domm said.

# Metric policy switch is a winner on points

By JAMES MENNIE  
of The Gazette

The federal government's decision to allow imperial measures alongside metric was greeted with relief — and a little contempt — by Montreal merchants and consumers yesterday.

"I'm delighted," said Helen Levy, whose family owns the Warshaw supermarket on St. Laurent Blvd.

"Our customers were very unhappy with the metric system. Especially the elderly, who had problems making the conversion."

Levy said the store also had problems making the change to metric.

"We had to buy 10 new metric scales for each cash register at about \$3,000 each," she said.

Although Consumer Affairs Minister Michel Côté's announcement was made late yesterday afternoon, Warshaw and most other grocery stores and delicatessens in the area were selling their goods beneath signs bearing prices calculated by the kilogram and the pound.

The new regulations will take effect in about a month.

Shopper Tanya Dudin said that while she learned metric as a child in the Soviet Union, after 36 years in Canada she knows "what half a pound looks like."

"When you go to buy meat, you like to see what you buy and I don't know what half a kilogram looks like," she said.

Diane Filion said Canada's decision to go metric was a good one, if only to keep in step with the rest of the world.

"But I could never figure" the metric system out. "When I have a question about carpets or material I just ask the salesman to make the conversion."



**ROD SAUVÉ**  
It's 'no big deal'

Rod Sauvé, who manages a Gulf service station and garage on Park Ave. near Villeneuve St., described the change as "no big deal."

"I'll wait and see what the competition does," he said.

"I'm not about to put up a sign saying \$2.60 a gallon when the guy down the street is still selling his for 58 cents a litre."

Sauvé, who has run his service station for 37 years, described the former Liberal government's decision to use the metric system as "robbery" that allowed it to "hide all of their taxes on gas."

"If you ask me, the public got screwed on the deal," he said.

John Skoda, manager of Million Carpets and Tiles on Bernard Ave., described yesterday's announcement as being as useful as "skating into a brick wall."



**HELEN LEVY**  
She's delighted

"It's disgusting," he said. "After changing our (inventory) system and almost losing customers because they thought the guy down the street was selling the same thing cheaper because his prices were by the square yard, they turn around and do this."

Maria Salceda, who manages Marshall Silks Ltd. on St. Catherine St. W., said that since 80 per cent of the fabrics she sells are made in Europe, the fabric store's sales are easily made by the metre.

But she remembers with a bit of irritation the bureaucrat who visited her last fall and ordered her to trade in the store's 60 yardsticks, which also stated measures in centimetres, for metric-only rulers.

"It wasn't so much the cost," she said. "But do you know how tough those things are to find?"



**MARIA SALCEDA**  
Visited by bureaucrat



**TANYA DUDIN**  
Learned metric as child

**DON  
McGILLIVRAY**



## Good solution to metric muddle

OTTAWA — Now it's up to the consumers. The Mulroney government has worked out a good compromise between the evangelical fervor of the metric-only crowd and the resistance of Canadians who resented the way the system was introduced and pushed.

Consumer Affairs Minister Michel Côté was right when he described this as a "heavy-handed and insensitive approach."

He showed a different approach when he assured the metric crusaders that the system was "here to stay" and that it was only a question of time until everyone adjusted to it.

That's not for certain. We may retain some imperial measures for quite a long time, particularly if the United States continues to resist the metric system for domestic use.

But the people who believe in the metric system with the fervor of religious faith need reassurance at this time that their cause isn't lost. So Côté reassured them.

A lot will now depend on what people want. If consumers feel more comfortable in stores displaying measurement in pounds and gallons, they'll patronize those stores.

Stores refusing to please these customers for reasons of metric purity will have to do without their business.

## Ultimately it doesn't matter

This may be made up by the customers who refuse to deal with any business showing imperial measures.

Ultimately, it doesn't matter much whether we keep on measuring our potatoes in pounds and our gasoline in gallons or go to kilos and litres. We can be just as cold in Celsius as in Fahrenheit — the freezing ear doesn't know the difference.

There's no real reason to put people through agonies for either system.

It does matter more whether we're prepared to deal with metric export markets in their own terms. We sell about 73 per cent of our exports in the United States. The other 27 per cent goes almost wholly to metric countries and even the exports to the U.S. may be metric if they are, for example, car parts.

There's no reason for any country to have absolute purity in any system of measurement. Long before the metric system was adopted for general use in Canada, it was used for scientific purposes. Scientists seemed to have no trouble when they went to the grocery store.

In those days, of course, both systems of measurement were taught in Canadian schools. Now, it seems, school children are entirely ignorant of imperial measures. This probably results from the all-out drive to change the country over to the new system. Surely it would have been sensible to continue to teach imperial measures, if only as a supplementary system as the metric system used to be taught.

Since they are living on a continent where most people use pounds and degrees Fahrenheit, it would be sensible to prepare children for the day when they might find themselves outside their own metric enclave.

## Bright and beautiful

One of the problems in discussing the metric question is the assumption that metric measurement is somehow connected with all things bright and beautiful and imperial measures with all that is evil and retrogressive.

This is a system of guilt by association of ideas. People who feel more comfortable with imperial measures are supposed to be in favor of hanging and flogging and of devil-take-the-hindmost economics.

Some do have this particular clutch of ideas but many do not. It is possible to be in favor of metric measurements and opposed to the government of Nicaragua. Some metric crusaders may even like President Ronald Reagan.

The technique of linking one opinion to another is a propaganda ploy intended to discredit legitimate views. In the real world, people hold a variety of opinions which may not jibe with each other.

That's their privilege. A democratic government shouldn't try to enforce a system that does violence to their preferences unless there are clear reasons of public policy for the law.

There are no such clear reasons for forcing all merchants to advertise, display, weigh and measure goods in metric units only and the Mulroney government has wisely abandoned the strongarm approach of the previous Liberal administration.

Southam News

**MICHAEL  
FARBER**



## You call this Tory litre-ship?

The federal government's recent waffle that lends imperial measure official respectability has caused concern among students at St. Edmund of Canterbury primary school, who believe if you give someone an inch, he'll take a caterpillar.

"Caterpillars inch along," Kevin Merritt, a Grade 6 student at the east-end school, explained. "So that's how they got the word. An inch is as long as the average caterpillar."

"And what is a foot of snow?"

"That," said Pasqualina Racaniello, a second-grader, "is when the snow covers your foot."

OK, you 50-year olds, go ahead and laugh. How many of you yo-yos know your weight in kilograms?

By backing off Canada's commitment to metric and kowtowing to westerners, farmers and other people who have the vote, the Progressive Conservatives are discriminating against our youngest citizens and creating a generation gap that surely will hurt the party at the polls in, say, 1997.

### PC measure no easy feet

While parents continue ordering chopped meat by the pound and boasting that they walked 23 miles to school in a raging blizzard every morning, their children, who have been weaned on metric, will be forced to understand both systems.

The burden is blatantly unfair. How can they concentrate on handball games at recess if they must worry about how some crackpot came up with inches, feet and yards?

"If you see the government," said Charles Robitaille, Grade 6, "tell them to stop mixing things up."

To their everlasting credit, the St. Edmund kids already have absorbed through osmosis some of the archaic measurements of their progenitors.

Of the 10 students interviewed, all gave their weight in pounds and their height in feet and inches. And Nadia Gasparrini, a Grade 2 girl with freckles and soulful eyes, knew that if it were 70 degrees Fahrenheit outside, she would be wearing shorts and a T-shirt.



**ONE FOOT OF SNOW**  
As a rule that's a lot

### It's a question of degrees

"Where do they get the word Fahrenheit?" a visitor asked.

"Fahrenheit," said Ezio Sicurella, Grade 5, "comes from the words 'far' and 'height.'"

"Yeah," blurted Kevin. "Fahrenheit was made up far away, which means long ago. That makes sense because weather starts up high in the air and not on the ground. I think it was invented in England. There the people called it Far-in-height, but you know how those people have accents. When it came to Canada, the pronunciation was changed from Far-in-height to Fair-in-height."

"You could be right," the visitor conceded, "but I always thought it was named after the German scientist who invented the system."

"Did he have a beard?" Kevin demanded.

"Why?"

"Because most inventors have beards like Einstein had. Beards and messy hair."

"Nah," said Micky Ricci, Grade 6. "You're thinking of Beethoven."

"Beethoven wasn't an inventor," Kevin said.

"Sure. He invented songs."

### Edison had time to shave

"Edison," said Kevin, his stream of consciousness now having reached the flood stage. "He was clean. Edison was an inventor, but he worked fast. He had time to shave."

Among the other revisionist theories expressed by the Terrific 10 were: A mile is between 2½ and 3½ kilometres, you can buy milk at the store in either big quarts or small quarts, and a yard is about five metres.

OK, so maybe osmosis takes you only so far. St. Edmund kids realize they may not have the imperial system down pat — the only time the word "quart" appears in school literature is in phonics books teaching the "qu" sound — but they seem more eager to adapt than their elders.

"I'd choose imperial over metric," said Micky. "It's bigger. Instead of small kilometres, we should use big miles."

"If I were prime minister and I had to chose between imperial and metric," said Kevin, "I'd choose imperial."

Why?

"Because if I were prime minister, I'd be smart enough to understand imperial."

# LE SYSTEME METRIQUE TARDE À S'IMPLANTER AUX ÉTATS-UNIS

(PC) — Peu à peu, les États-Unis deviennent une société dont les membres utilisent le système métrique au travail mais préfèrent encore la mesure impériale sur la route.

Le système en pouces et en livres, quoique perdant du terrain au niveau international, domine encore le vocabulaire du citoyen moyen américain, et ce malgré une loi adoptée il y a 12 ans afin d'encourager la conversion aux unités de mesure internationales.

Le responsable des questions métriques du gouvernement américain, M. G.T. Underwood, indique que les firmes américaines dont l'activité débordait les frontières des États-Unis sont en train d'adopter le système français, qui sera probablement le plus utilisé par l'industrie d'ici l'an 2000.

Mais la «conversion sociale» — une distinction que le Canada a choisi de ne pas faire en appliquant le système métrique à son réseau routier au début des années 1970 — ne se produira pas tant que les Américains ne seront pas à l'aise avec la nouvelle mesure, ajoute le directeur du bureau des programmes métriques du ministère américain du Commerce.

Et ceci, poursuit-il, pourrait prendre beaucoup de temps.

## Conversion graduelle

Quoiqu'il qualifie d'essentielle la conversion de l'industrie, M. Under-

wood voit peu de problèmes dans le fait de continuer à lire la température en Fahrenheit et d'acheter ses hamburgers en livre pendant qu'un «processus d'éducation subliminal» rend graduellement le système métrique plus familier.

«L'indicateur de température de la banque n'influence pas l'économie de Ottumwa, dans l'Iowa», a déclaré M. Underwood lors d'une entrevue téléphonique à Washington.

«Mais si une usine d'Ottumwa ferme parce qu'elle ne vend pas ses produits à l'étranger ou qu'elle ne tire pas profit de la technologie disponible, ou encore qu'elle ne prend part à aucune opération commune avec des firmes converties au système métrique, ces compagnies vont perdre des emplois», affirme-t-il.

Le Canada a imposé le système métrique dans les domaines de la nourriture au détail, de l'essence à la pompe et de l'ameublement — ce qui

a souvent suscité la controverse — et a fait sa promotion dans tous les autres secteurs de l'économie.

Il y a près de cinq ans, les écoles canadiennes n'enseignaient que le système métrique aux enfants de 8<sup>ème</sup> année ainsi qu'à leurs cadets, a indiqué M. Robert Steele, chef de l'information sur les mesures au ministère canadien de la Consommation et des Corporations.

Le système métrique est maintenant prédominant dans tous les échelons scolaires et le pays est «essentiellement métrique aujourd'hui».

M. Underwood prétend admirer la ténacité du gouvernement canadien mais croit que l'administration américaine ne pourrait probablement pas réussir le même exploit, dans quelque domaine que ce soit. «Les Américains croient fermement à l'unanimité, et pour cette raison, notre système comporte beaucoup d'imperfections», explique-t-il. Au

moment où vous parvenez à avoir tout le monde à bord, le véhicule n'a plus d'essence».

La conversion canadienne a favorisé une sorte d'immersion totale. Une distance de 100 kilomètres ne devait ainsi pas être perçue comme équivalant approximativement à 60 milles mais en gros à une heure de route à la vitesse limite en vigueur sur les autoroutes.

Dans cet esprit, l'ex-gouvernement libéral avait interdit aux détaillants d'alimentation d'imprimer les deux mesures sur les étiquettes. M. Steele indique cependant que l'administration conservatrice ne fait pas observer ce règlement, quoiqu'elle ne l'ait pas encore abrogé comme il avait été annoncé en 1985.

Aux États-Unis, les fabricants d'automobiles, d'équipement agricole, de machines-outils, d'emballages pharmaceutiques et chimiques sont parmi ceux qui ont pleinement adopté le système métrique. Selon des responsables, la plupart des compagnies majeures américaines recourent à ce système à un certain degré.

Mais tandis que le système s'accrédite dans ces domaines, il n'est

que partiellement utilisé ailleurs, faiblement appuyé par le public.

## Question controversée

Les boissons douces et le vin sont maintenant vendus au litre aux États-Unis et plusieurs épiceries affichent des tables de conversion. De nombreuses stations-service qui avaient opté pour la mesure métrique ont cependant décidé un retour à l'ancien système. De plus, plusieurs panneaux de signalisation en km ont été enlevés des autoroutes.

«Notre société sera

mixte aussi longtemps que je peux l'imaginer», a déclaré M. Bob Peterson, du Conseil national métrique américain, un groupe industriel.

Selon M. Peterson, l'impératif métrique auquel fait face l'industrie pourrait éventuellement toucher le secteur public. Ainsi, à Sunnyvale, en Californie, la firme Lockheed a persuadé la commission scolaire de mettre l'accent sur le système métrique afin que les diplômés locaux augmentent leurs chances d'obtenir un emploi avec la compagnie.

La plupart des institutions scolaires américaines enseignent le système métrique, renchérit de son côté M. Underwood.

Toutefois, indique-t-

il, «certaines personnes prétendent que la mesure métrique est non-américaine, n'est pas nécessaire et qu'elle ne sera pas ici et que, par conséquent, nous ne l'enseignerons pas. Ces jeunes, poursuit-il, sont désavantagés à leur sortie de l'école, le système métrique étant la première chose à laquelle ils sont confrontés à l'usage».

Les adversaires américains de l'utilisation de la mesure métrique, ajoute M. Underwood, se précipitent sur la question de la conversion sociale «comme les fourmis à un pique-nique», en prétendant par exemple que personne ne saura comment s'habiller si les Celsius sont adoptés.

# Conversion au métrique: Washington admire la ténacité du Canada

Presse Canadienne

■ Peu à peu, les États-Unis deviennent une société dont les membres utilisent le système métrique au travail, mais préfèrent encore la mesure impériale sur la route.

Le système en pouces et en livres, quoique perdant du terrain au niveau international, domine encore le vocabulaire du citoyen moyen américain, et ce malgré une loi adoptée il y a 12 ans afin d'encourager la conversion aux unités de mesure françaises.

Le responsable des questions métriques du gouvernement américain, M. G.T. Underwood, indique que les firmes américaines dont l'activité déborde les frontières des États-Unis sont en train d'adopter le système français, qui sera probablement le plus utilisé par l'industrie d'ici l'an 2000.

Mais la «conversion sociale» — une distinction que le Canada a choisi de ne pas faire en appliquant le système métrique à son réseau routier au début des années 1970 — ne se produira pas tant que les Américains ne seront pas à l'aise avec la nouvelle mesure, ajoute le directeur du bureau des programmes métriques du ministère américain du Commerce.

Et ceci, poursuit-il, pourrait prendre beaucoup de temps.

## Conversion graduelle

Quoiqu'il qualifie d'essentielle la conversion de l'industrie, M. Underwood voit peu de problèmes dans le fait de continuer à lire la température en Fahrenheit et d'acheter ses hamburgers en livre pendant qu'un «processus d'éducation subliminal» rend graduellement le système métrique plus familier.

«L'indicateur de température de la banque n'influence pas l'économie de Ottumwa, dans l'Iowa», a déclaré M. Underwood lors d'une entrevue téléphonique à Washington.

«Mais si une usine d'Ottumwa ferme parce qu'elle ne vend pas ses produits à l'étranger ou qu'elle ne tire pas profit de la technologie disponible, ou encore qu'elle ne prend part à aucune opération commune avec des firmes converties au système métrique, ces compagnies vont perdre des emplois», affirme-t-il.

## L'exemple canadien

Le Canada a imposé le système métrique dans les domaines de la nourriture au détail, de l'essence à la pompe et de l'ameublement — ce qui a souvent suscité la controverse — et a fait sa promotion dans tous les autres secteurs de l'économie.

Il y a près de cinq ans, les écoles canadiennes n'enseignaient que le système métrique aux enfants de 8<sup>e</sup> année ainsi qu'à leurs cadets, a indiqué M. Robert Steele, chef de l'information sur les mesures au ministère de la Consommation et des Corporations.

Le système français est maintenant prédominant dans tous les échelons scolaires et le pays est «essentiellement métrique aujourd'hui».

M. Underwood prétend admirer la ténacité du gouvernement canadien mais croit que l'administration américaine ne pourrait probablement pas réussir le même exploit, dans quelque domaine que ce soit. «Les Américains croient fermement à l'unanimité, et pour cette raison, notre système comporte beaucoup d'imperfections, explique-t-il. Au moment où vous parvenez à avoir

tout le monde à bord, le véhicule n'a plus d'essence».

## Immersion totale

La conversion canadienne a favorisé une sorte d'immersion totale. Une distance de 100 kilomètres ne devait ainsi pas être perçue comme équivalant approximativement à 60 milles mais en gros à une heure de route à la vitesse limite en vigueur sur les autoroutes.

Dans cet esprit, l'ex-gouvernement libéral avait interdit aux détaillants d'alimentation d'imprimer les deux mesures sur les étiquettes. M. Steele indique cependant que l'administration conservatrice ne fait pas observer ce règlement, quoiqu'elle ne l'ait pas encore abrogé comme il avait été annoncé en 1985.

Aux États-Unis, les fabricants d'automobiles, d'équipement agricole, de machines-outils, d'emballages pharmaceutiques et chimiques sont parmi ceux qui ont pleinement adopté le système métrique. Selon des responsables, la plupart des compagnies majeures américaines recourent à ce système à un certain degré.

Mais tandis que le système s'accrédite dans ces domaines, il n'est que partiellement utilisé ailleurs, faiblement appuyé par le public.

## Question controversée

Les boissons douces et le vin sont maintenant vendus au litre aux États-Unis et plusieurs épiceries affichent des tables de conversion. De nombreuses stations-

service qui avaient opté pour la mesure métrique, ont cependant décidé un retour à l'ancien système. De plus, plusieurs panneaux de signalisation en km ont été enlevés des autoroutes.

«Notre société sera mixte aussi longtemps que je peux l'imaginer», a déclaré M. Bob Peterson, du Conseil national métrique américain, un groupe industriel.

Selon M. Peterson, l'impératif métrique auquel fait face l'industrie pourrait éventuellement toucher le secteur public. Ainsi, à Sunnyvale, en Californie, la firme Lockheed a persuadé la commission scolaire de mettre l'accent sur le système métrique afin que les diplômés locaux augmentent leurs chances d'obtenir un emploi avec la compagnie.

La plupart des institutions scolaires américaines enseignent le système français, renchérit de son côté M. Underwood.

Toutefois, indique-t-il, «certaines personnes prétendent que la mesure métrique est non américaine, n'est pas nécessaire et qu'elle ne le sera pas ici et que, par conséquent, nous ne l'enseignerons pas. Ces jeunes, poursuit-il, sont désavantagés à leur sortie de l'école, le système métrique étant la première chose à laquelle ils sont confrontés à l'usine».

Les adversaires américains de l'utilisation de la mesure métrique, ajoute M. Underwood, se précipitent sur la question de la conversion sociale «comme les fourmis à un pic-nic», en prétendant par exemple que personne ne saura comment s'habiller si les Celcius sont adoptés.

## **Le système métrique**

■ La page de *La Presse* du dimanche intitulée « Rendez-vous 92 » et réalisée par le journaliste Guy Pinard est fort intéressante.

Cependant, il y a une ombre au tableau. En effet, vu la nature même de ce qui y est traitée, le journaliste doit très souvent faire référence aux poids et mesures. Or, à lire cette page combien instructive tant sur le plan de la géographie de l'île de Montréal que sur le plan historique, on croirait n'avoir jamais entendu parler du... système métrique! Tout y est établi selon le système impérial comme si nous étions tout simplement retournés aux beaux jours de la grande noirceur!

N'est-il pas grand temps de se mettre résolument au système métrique? Il suffirait à M. Pinard de se munir d'une petite calculatrice de poche capable d'effectuer la conversion métrique quasi instantanément et tout serait dit! (...)

G. BROSSEAU  
Saint-Jean-sur-Richelieu

■ La presque totalité des documents relatifs à la construction de ces bâtiments sont en mesures impériales, de sorte que la conversion en mesures métriques se traduirait par d'innombrables décimales qui alourdiraient le texte.

G.P.